



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1342 - 20 octobre 2022

MARCHÉ INTERNATIONAL

Quels sont les facteurs de compétitivité au niveau mondial des pommes de terre ?

À la demande des acteurs de la filière, FranceAgriMer réalise, depuis 11 ans, un outil de veille concurrentielle internationale sur le marché de la pomme de terre (frais, transformé et plant).

À partir d'informations collectées annuellement, l'analyse met en évidence les forces et les faiblesses de la filière au sein des principaux marchés mondiaux et positionne la filière française par rapport à ses principaux concurrents. La veille 2021, confiée au cabinet Klorobiz, repose sur les données 2019 et 2020, selon une approche construite avec l'ensemble des représentants de la filière, bien que ces derniers ne se sentent pas toujours suffisamment écoutés.

Les quatorze pays considérés dans le cadre de la veille concurrentielle 2020 sont : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Chine, Russie, États-Unis, Ukraine, Égypte.

Cette analyse de la compétitivité des différents pays s'appuie sur l'étude de 41 indicateurs, de données chiffrées et d'éléments qualitatifs issus de bibliographies ou d'entretiens d'acteurs-clés des différents pays étudiés (près de 200 données par pays). Pour chaque indicateur considéré, une note est attribuée à chacun des pays, afin de pouvoir les classer en fonction de différents facteurs de compétitivité. Au total, chaque pays est noté sur 950 points.

L'analyse de la compétitivité s'articule autour de 6 axes : le potentiel de production, la maî-

trise de l'environnement, la capacité des opérateurs à conquérir les marchés, le portefeuille des marchés, l'organisation de la filière, le soutien public et la réglementation, l'environnement macro-économique.

Résultat du classement final de la compétitivité

Les Pays-Bas sont en tête du classement grâce à leur très fort potentiel de conquête des marchés et leur portefeuille marché particulièrement compétitif. Les Pays-Bas sont en effet, sont les leaders mondiaux d'export du plant de pomme de terre avec une forte dynamique d'enregistrement de nouvelles variétés. Ils disposent également d'une force industrielle leur permettant d'atteindre une balance commerciale de produits transformés de + 1,3 milliard d'euros et ce, malgré la crise sanitaire. Le système organisationnel des Pays-Bas (concentration des metteurs en marché, distance réduite entre les zones de production et lieux d'exportations) leur permet ces performances.

Les États-Unis ont réalisé une nette progression et se placent en deuxième position du peloton mondial. Ils possèdent le plus fort potentiel de production, à travers un rendement toujours en hausse : plus de 55 t/ha, avec des productions essentiellement destinées à la transformation (variétés et process culturels plus productifs que les cultures orientées « frais »). Leur régime fiscal agricole est plus attractif que celui des pays européens et ils subissent une pression réglementaire plus faible.

(Suite page 2)

À DÉCOUVRIR

Marché international

1-3

Quels sont les facteurs de compétitivité au niveau mondial des pommes de terre ?

Marchés

4

Un commerce actif

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.

Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr dans l'onglet « Newsletter ».

	Axe Potentiel de production	Axe Maitrise environnementale et énergétique	Axe Conquête des marchés	Axe Portefeuille marchés	Axe Organisation filière	Axe Macroéconomie	Note globale 2020	Note globale 2015	Evolution 2015-2020
Pays-Bas	143	88	128	118	70	52	599	598	0%
Etats-Unis	220	93	63	78	84	53	591	555	6%
Belgique	127	108	113	130	45	66	589	602	-2%
Allemagne	177	112	110	66	59	50	574	590	-3%
Royaume-Uni	189	96	101	69	62	38	555	529	5%
France	163	95	113	67	53	53	544	518	5%
Moyenne	142	88	87	61	61	52	492	497	2%
Danemark	152	93	80	57	53	55	490	452	8%
Chine	157	94	58	36	83	50	478	491	-3%
Pologne	115	115	80	35	53	57	455	420	8%
Russie	106	102	64	48	79	54	453	471	-4%
Ukraine	89	102	74	31	62	61	419	384	8%
Italie	129	72	80	39	42	54	416	428	-3%
Espagne	126	68	69	31	57	45	396	421	-6%
Égypte	98	0	85	45	55	45	328	nd	nd

(Suite de la page 1)

La Belgique, première du classement en 2015, se retrouve en troisième position en 2020. Elle n'en reste pas moins une force industrielle : la Belgique est le premier pays exportateur mondial de produits transformés surgelés. Elle domine très largement l'axe de conquête des marchés grâce à une balance commerciale excédentaire et un portefeuille de marchés à l'export très important.

L'Allemagne se positionne en 4^e dans le rang des leaders mondiaux avec une stratégie de spécialisation vers l'exportation de pommes de terre fraîches. L'Allemagne est le premier producteur de l'Union Européenne : la filière allemande approvisionne les importantes capacités de transformation de ses pays voisins. L'Allemagne et le Danemark se partagent également le leadership de la féculé, avec un excédent commercial avoisinant les 200 000 tonnes, soit près de 130 millions d'euros de balance commerciale positive.

La France est en 6^{ème} position juste derrière le Royaume-Uni. La France est certes le premier exportateur de pommes de terre en frais (+ 550 M d'€ d'excédent commercial), mais reste très peu exportatrice de produits transformés (déficit commercial de - 312 M d'€). En plant, la France est exportateur net (+ 77 M d'€) mais reste loin derrière les Pays-Bas (+ 400 M d'€).

Analyse de l'évolution de la compétitivité de la France 2016-2020

Axe 1 : Potentiel de production

Sur une période longue (scoring 2020 comparé à 2015), une forte baisse est observée de la Belgique, Pays-Bas, Russie et Ukraine : globalement dû à une baisse ou une croissance de la production de pomme de terre beaucoup moins importante que les pays leaders.

La France enregistre une croissance du potentiel de production par l'augmentation importante et constante des surfaces (159 000 ha en 2011 contre 214 500 ha en 2020), contrairement à certains leaders européens en stagnation ou légère augmentation de surfaces (Pays-Bas et Allemagne par exemple). Les ren-

dements sont plus constants (moyenne de 41 t/ha). La France fait preuve d'une meilleure résilience, contrairement à ses voisins (Allemagne, Danemark, Pays-Bas, Belgique) qui ont des rendements beaucoup plus fluctuants. Cependant, le rendement plafonne et n'atteint pas le niveau de performance des États-Unis ou des Pays-Bas (maximum 48,5 t/ha contre 59,7 t/ha aux États-Unis).

La France soutient depuis longtemps la construction et la rénovation des outils de stockage permettant une bonne capacité de stockage, indispensable pour les activités d'export « frais ». En revanche, le budget R&D agricole total annuel reste faible, estimé autour de 370 millions d'euros comparé à l'Allemagne avec un budget 3 fois plus important de 1 035 millions d'euros. Le portefeuille de variétés est important mais seulement 28 % sont « nouvelles » contre 65 % aux Pays-Bas, 42 % au Royaume-Uni et 91 % pour les États-Unis. Comparé aux États-Unis, aux Pays-Bas et à la Grande-Bretagne, la France a un niveau de spécialisation « pomme de terre » de ses exploitations agricoles plus faible. Au sein de la veille, cette moindre spécialisation pénalise la France, mais à terme la diversification des exploitations permettra la mise en place de rotations (durabilité du modèle de production, maîtrise des pathogènes et adventices) et la diversification des risques.

Axe 2 : Maîtrise de l'environnement

La France maîtrise mieux les pressions pathogènes que certains de ses concurrents (exemple : les Pays-Bas avec une forte pression nématode et une fragilité des sols des polders). Néanmoins, certains pathogènes sont persistants comme le taupin. Des mesures et plans viennent soutenir une surveillance sanitaire accrue, avec un poids important des plants certifiés.

Les zones françaises de production de pomme de terre bénéficient de bonnes conditions pédoclimatiques pour la culture de pommes de terre (sol, température, disponibilité, eau). Pour autant, ces conditions se retrouvent chez les principaux pays concurrents voisins (la Belgique, l'Allemagne en Bavière, les Pays-Bas ou encore la Grande-Bretagne), hormis la Pologne (températures basses et climat continental), une partie de l'Allemagne (Basse-Saxe, Saxe et Poméranie Occidentale au nord), l'Espagne et l'Italie.

(Suite page 3)



Cliquez sur les liens pour en savoir plus

(Suite de la page 2)

Les restrictions d'usage de l'eau en France peuvent pénaliser la filière, face à d'autres pays concurrents moins restrictifs comme l'Allemagne, la Pologne (pas de restriction), la Belgique et les Pays-Bas (faibles restrictions).

Axe 3 : Capacités des opérateurs à conquérir les marchés

Historiquement, la France se distingue grâce à la segmentation des pommes de terre fraîches en fonction de l'usage et la maîtrise de la qualité finale du produit (aspect visuel « beau produit », « peau claire et sans défaut », « beau calibre ») mais qui n'est plus suffisante pour certains marchés, notamment à l'export, face aux concurrents européens. De plus, certaines réglementations (Loi AGECE, interdiction du CIPC...) accélèrent la réduction de ce capital historique. Une logistique française organisée et une situation géographique proche des marchés importateurs clés (Belgique, Italie, Espagne), permettent cependant à la France de rester performante. Ses premiers concurrents compensent par une logistique « hyper-performante » qui « assoit ses coûts » avec de très nombreux autres produits et/ou un prix de matière première parfois « discounté à destination du négoce importateur » (Pays-Bas, Belgique, Allemagne).

L'innovation produit est dynamique mais a du mal à marquer de réelles différences par rapport aux concurrents. Notons que le fort développement de la grande distribution sur l'ensemble de l'Europe a « permis » la démultiplication des innovations produits.

La concentration des metteurs en marché des pommes de terre en France est plus faible que certains concurrents européens (Pays-Bas, Belgique). Le bon niveau de certification des exploitations et opérateurs français (Global Gap, HVE) ne permet pas encore à ce jour de se différencier à l'export des productions de nos concurrents.

Axe 4 : Portefeuille marchés

La France a construit une filière durable d'export de pommes de terre fraîches, grâce à des partenariats, des investissements et une prise en compte des exigences clients, notamment sur les marchés clés : l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Belgique. La France exporte ses pommes de terre sur plus de 70 pays, avec une dizaine de pays clés. Son portefeuille marché est plus important que la plupart de ses concurrents (Allemagne : 65 pays, Bel-

gique : 40 pays). Seuls les Pays-Bas exportent sur un nombre de pays plus important (plus de 110 pays). Du fait d'un nombre limité d'usines de transformation de grandes capacités, moyennement compensé par le tissu PME, les échanges entre filières frais et transformés sont limités comparés aux Pays-Bas et à la Belgique.

Axe 5 : Pression réglementaire, soutien public et organisation

La France grâce à ses instances nationales ou régionales, soutient de façon constante la filière. Pour exemple, suite à l'interdiction du CIPC (antigerminatif), la région Hauts de France a débloqué 7,5 millions d'€ pour soutenir la modernisation des bâtiments de stockage. Mais certaines aides très structurantes, comme l'aide au stockage, ne font plus partie du 2nd pilier de la PAC (aide désormais conjoncturelle et plus structurelle).

La réglementation phytosanitaire très contraignante est perçue comme plus restrictive que celle des concurrents même européens. Si le nombre de solutions phytosanitaires autorisées semble homogène entre les différents pays d'Europe de l'Ouest, la réglementation française est beaucoup plus « incisive » sur certains aspects. Pour exemple, les évolutions récentes de la réglementation française au sujet des Zones de Non Traitement, qui sont bien plus restrictives que la réglementation européenne ou encore les niveaux de restrictions liés aux nitrates. Le taux de prélèvement global des entreprises agricoles est très défavorable (47 %), face à nos concurrents européens (moyenne de 40 % entre les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne et la Belgique).

Axe 6 : Environnement macro-économique

La stabilité économique de la France est un avantage pour la filière pomme de terre. En effet, le budget alimentaire reste élevé mais stable comparé à certains autres pays en croissance (Chine, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Italie). La croissance de la consommation du transformé est beaucoup moins forte que de nombreux autres concurrents : augmentation de 5 % du nombre de restaurants McDonald's en 5 ans contre 29 % pour la Belgique, 26 % pour la Pologne et 28 % pour l'Ukraine.

Les barrières douanières de l'Europe restent plus faibles que certains grands pays avec un marché conséquent : Chine, Russie, Ukraine, États-Unis. ■

Synthèse réalisée et rédigée par FranceAgriMer / Direction Marchés, Études et Prospective

AGENDA**6 au 10 novembre 2022****SIMA**Paris Nord - Villepinte
www.simaonline.com**27-29 novembre****Interpom Primeurs**Courtrai (Belgique)
www.interpom.be/en/home**1^{er} décembre****Congrès de la FN3PT**Brest
<http://plantdepommeeterre.org>**9 décembre****AG du GIPT**Paris
<http://www.gipt.net>**11 janvier 2023****AG du CNIPT**www.cnipt.fr**25 février au 5 mars 2023****Salon International de l'Agriculture**Paris
www.salon-agriculture.com**EN BREF...****International****Une nouvelle directrice pour le World Potato Congress**

Ellen Kouwenberg est la nouvelle directrice du World Potato Congress (WPC). Cette Canadienne, originaire de l'Île-du-Prince-Édouard, a travaillé pour le ministère de l'Agriculture de cet État, où elle suivait entre autres les filières pommes de terre. Elle a ensuite fait carrière dans le privé, toujours dans le secteur de la pomme de terre, et notamment en rejoignant le laboratoire d'essai Potato Quality Institute. « Elle apporte son expérience au Congrès mondial de la pomme de terre grâce à ses relations internationales » écrit le WPC.



LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 41

Variétés de consommation courantes

Frites div.var.cons France lavée cat.I 50-75mm filet 2,5kg	670 (=)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	350 (↘)
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	440 (=)

Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat.I +35mm filet 2,5kg	nc.
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	720 (↘)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 41

Conservation France biologique	1080 (↘)
--------------------------------	----------

Export-Stade expédition - Semaine 41

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	410 (=)
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	370 (↗)
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	350 (=)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	370 (↗)

Rungis - Semaine 41

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	520 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	480 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Août 2022	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	138,1	+ 24

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Août 2022	Variation en % sur un an
Pommes de terre	216	+ 28

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7,5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 39 et 40
Consommation polyvalente	345 (↗)
Chair ferme blanche	340 (↗)
Chair ferme rouge	320 (↗)

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Août 2022	Variation en % sur un an
Pommes de terre	131,97	+ 0,8

Source : INSEE

Prix au détail en GMS - €/kg

	Semaine 41	Variation en % vs 2021
Conservation France lavée filet 5kg	0,94	+ 32
Four, frites ou purée de conservation France filet 2,5kg	1,38	+ 13
Vapeur ou risolée de conservation France filet 2,5kg	1,32	+ 6

Source : RNM

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 41

Frites 40 mm+	205-265 (↗)
NAO Export 40 mm, vrac fritable	nc.

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 41

Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ)	nc.
--	-----

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 41

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés	nc.
--	-----

Un commerce actif

L'activité commerciale est globalement positive sur les marchés du frais, tant en France qu'à l'export. Sur le marché français, la hausse des températures observée depuis la semaine dernière peut à la marge ralentir la dynamique des ventes de certaines offres.

L'ensemble du rayon profite de cet engouement, même si les gros formats (supérieurs à 5 kg) peuvent être délaissés, auprès de certains clients, au profit de formats plus petits, mieux ajustés par rapport aux besoins et à des occasions de consommation (recettes en famille, entre amis...). La campagne radio du CNIPT qui démarre le 19 octobre, dont la diffusion est prévue sur des stations à grande écoute, devrait renforcer le trafic dans le rayon pommes de terre, d'autant que cette opération sera amplifiée par les différentes actions de communication menées entre fournisseurs et enseignes.

À l'export, les transactions se poursuivent activement, tant sur nos marchés historiques (Espagne, Italie) que sur des marchés d'Europe Centrale et de l'Est. Différents segments sont couverts pour satisfaire aux besoins des acheteurs, en recherche d'un produit de qualité et en quantités suffisantes, pour compléter des offres nationales ou se positionner sur des axes différenciants. Les freins subsistent cependant à l'export, comme le fait de pouvoir disposer d'une assurance-crédit suffisante pour couvrir des transactions auprès d'acteurs qui comportent un risque de non-solvabilité. Les problématiques liées au transport (disponibilité des camions, coûts) peuvent aussi contraindre certains flux de marchandises.

Au niveau de la récolte française, l'état d'avancement est situé à près de 80-85 % au niveau national. La qualité des offres récoltées est satisfaisante mais les rendements sont hétérogènes selon les parcelles, les variétés, le cycle de précocité des cultures...

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél: 01 44 69 42 10

Fax: 01 44 69 42 11

Directrice de publication

Rédactrice en chef:

Florence Rossillion

Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution

ISSN n° 0991-3351

